

Lyon, le 27 mai 2020

MISE À DISPOSITION DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019

Esker, un des principaux éditeurs mondiaux de solutions de dématérialisation de documents, a mis à la disposition du public et déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) son document d'enregistrement universel 2019 le 26 mai 2020.

Ce document est disponible sur le site de la société Esker à l'adresse suivante <https://www.esker.fr/investisseurs/information-reglementee/> et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

À propos d'[Esker](#)

Leader mondial des solutions de digitalisation des processus métiers, Esker accompagne les départements financiers et services clients des entreprises dans leur transformation digitale en automatisant leurs cycles de gestion Procure-to-Pay et Order-to-Cash.

Basées sur l'Intelligence Artificielle (IA), les solutions d'Esker permettent à 6000 clients dans le monde de gagner en productivité, d'améliorer la visibilité sur leur activité et de réduire les risques de fraude tout en renforçant la collaboration avec leurs clients, leurs fournisseurs et leurs collaborateurs.

ETI française dont le siège social se situe à Lyon, Esker est présente en Europe, en Amérique du Nord, en Asie/Pacifique et en Amérique du Sud. Cotée sur Euronext Growth™ à Paris (Code ISIN FR0000035818), l'entreprise a réalisé 104 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019 dont 2/3 à l'international.

Esker SA

113 boulevard de Stalingrad, 69100
Villeurbanne
Tél. – +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax – +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail – info@esker.fr

ESKER - Emmanuel Olivier

infofi@esker.fr ou 04 72 83 46 46
www.esker.fr

ACTUS – Olivier Lambert

olambert@actus.fr ou 04 72 18 04 91

Suivez-nous



Visitez notre
blog !
www.dematerialiser.fr